



---> The Directorate of Youth and Sport

The Directorate of Youth and Sport is part of the Directorate General IV – Education, Culture and Heritage, Youth and Sport. The youth and sports programmes of the Council of Europe are integral parts of a wealth of initiatives aimed at the development of a common European cultural area and identity.

---> La Direction de la Jeunesse et du Sport

La Direction de la Jeunesse et du Sport relève de la Direction générale IV – Education, culture et patrimoine, jeunesse et sport. Les programmes du Conseil de l'Europe concernant la jeunesse et le sport font partie intégrante d'une série d'initiatives axées sur le développement d'une aire et d'une identité culturelles européennes communes.

---> Opening hours/Venue:

Official opening: Monday 20th June 2011 at 17:30, in front of the hemicycle, Palais de l'Europe. The Living Library is open on the 21st and 22nd June 2011 from 10:00 to 18:00, the last opportunity to borrow a book is at 17:30!

---> Horaires/Lieu:

Cérémonie d'ouverture: lundi 20 juin 2011 à 17h30, devant l'hémicycle au Palais de l'Europe. La Bibliothèque Vivante est ouverte les 21 et 22 juin 2011 de 10h à 18h, le dernier emprunt se fait à 17h30!

---> Organisers:

Parliamentary Assembly of the Council of Europe
United Nations High Commissioner for Refugees
Directorate of Youth and Sport of the Council of Europe

---> Organisateurs:

- Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
- Direction Jeunesse et Sport du Conseil de l'Europe

Living Library

Refugees

Bibliothèque vivante

Réfugiés



© UNHCR / i.Tanner



**European Youth Centre
Centre Européen
de la Jeunesse**

30, rue Pierre de Coubertin
F-67000 Strasbourg
Tel. :+33 3 88 41 23 00
Fax :+33 3 88 41 27 77/78
youth@coe.int
www.coe.int/jeunesse

**European Youth Foundation
Fonds Européen
pour la Jeunesse**

30, rue Pierre de Coubertin
F-67000 Strasbourg
Tel. :+33 3 88 41 20 19
Fax :+33 3 90 21 49 64
eyf@coe.int
www.eyf.coe.int/fej





Have you ever thought about your own prejudices and stereotypes about other people?

Or felt that other people might have some about you?

Avez-vous déjà réfléchi à vos propres préjugés et stéréotypes sur les autres ? Ou encore sur l'opinion que les autres peuvent avoir de vous ?

Why?

What comes to your mind when we talk about refugees? Maybe it is conferences you attended, the work you did as a political representative or a Council of Europe staff member, but it could be also very interesting to meet directly the people whom you work for!

Have you ever had the chance to speak to a refugee or to the people working with refugees to find out what their life is like? Today is a good day to do so, as the 20th June is the World Refugee Day and we celebrate this year the 60th anniversary of the 1951 Geneva Refugee Convention!

If you're ready to face your own prejudices and stereotypical judgements and meet "your stereotype" personally, you should become a reader of the Living Library where books speak!

Pourquoi ?

Quelles sont vos premières pensées quand on parle de réfugiés? Vous pensez peut-être à une conférence au cours de laquelle on en a parlé, ou à votre travail en tant que représentant politique ou comme agent du Conseil de l'Europe, mais ce serait peut être intéressant de rencontrer directement les personnes pour lesquelles vous travaillez!

Avez-vous déjà eu l'occasion de parler à un réfugié ou à des personnes qui travaillent directement avec les réfugiés pour en apprendre plus sur leur vie? Aujourd'hui vous aurez l'occasion de le faire, parce que le 20 juin est la Journée Mondiale des Réfugiés, le même jour où l'on fête également le 60^e anniversaire de la Convention de Genève sur les Réfugiés de 1951!

Si vous êtes prêt à confronter vos propres préjugés et stéréotypes et rencontrer 'vos stéréotypes' personnellement, vous devriez être un lecteur de la Bibliothèque Vivante dans laquelle les livres parlent!

How does the Living Library work?

- The Living Library is situated in the Palais of the Council of Europe, just outside the Hemicycle. If you are going out of a meeting, you cannot miss it!
- When you come for the first time, you will have to register as a reader to receive your Living Library Pass. By becoming a reader you accept the Living Library policy.
- From the library catalogue you can choose a book you would like to read.
- If the book you would like to borrow is in a language that you do not know, you can also borrow a dictionary to still be able to read it!
- You can spend some 20 minutes with the book you chose. Then you must bring the book back to the Living Library;
- The services of the Living Library are free of charge for registered readers.

Comment fonctionne la Bibliothèque Vivante ?

- La Bibliothèque Vivante se trouve au Palais du Conseil de l'Europe, juste devant l'hémicycle, si vous sortez d'une réunion, vous ne pouvez pas la rater !
- Lorsque vous venez pour la première fois, vous devez vous inscrire comme lecteur afin de recevoir votre carte de la Bibliothèque Vivante. En devenant lecteur, vous acceptez les règles de la Bibliothèque Vivante.
- Vous pouvez choisir un livre dans le catalogue.
- Si votre livre est écrit dans une langue que vous ne comprenez pas, la Bibliothèque Vivante fournira un dictionnaire.
- Vous pouvez passer 20 minutes avec le livre de votre choix. Après cela, vous devez le ramener à la Bibliothèque.
- Les services de la Bibliothèque Vivante sont gratuits pour les lecteurs inscrits

What are the rules for readers of the Living Library?

- Only registered readers who have accepted the Library rules can borrow a book.
- Only one book can be borrowed at a time.
- A book can be borrowed for 20 minutes, and then it must be returned to the Living Library. Readers can extend reading time for a maximum of 20 minutes more arranged with the librarian.
- The reader must return the book in the same mental and physical condition as when it was borrowed. It is forbidden to damage the book, tear out or bend pages, spill food or drink over the book or hurt his/her dignity in any other way. The reader is responsible for preserving the condition of the book.
- The reader accepts the fact that the book can quit the conversation if he/she feels that the reader treats him/her in an inappropriate manner or hurts his/her dignity.

Quelles sont les règles de la Bibliothèque Vivante ?

- Seuls les lecteurs inscrits qui ont accepté les règles de la Bibliothèque peuvent emprunter un livre.
- On ne peut emprunter qu'un livre à la fois.
- Un livre peut être emprunté pendant 20 minutes, il doit ensuite être rendu à la Bibliothèque Vivante. Les lecteurs peuvent prolonger la lecture de 20 minutes en accord avec la bibliothécaire.
- Le lecteur doit rendre le livre dans les mêmes conditions mentales et physiques que lors de l'emprunt. Il est interdit d'endommager le livre, d'arracher ou d'écorner les pages, de renverser de la nourriture ou des boissons sur le livre ou encore de blesser sa dignité. Le lecteur est responsable de l'état du livre.
- Le lecteur accepte le fait que le livre peut stopper la conversation si il/elle sent que le lecteur le/la ne le/la respecte pas ou blesse sa dignité.